

GALPA FECAMP & COTE D'ALBATRE

GRILLE DE SELECTION PROJET 202X-X – « »

À quoi sert cette grille de sélection ?

Cette grille est un outil à destination des membres du Comité de sélection GALPA Fécamp & Côte d'Albâtre, qui permet de sélectionner, via une procédure transparente et objective, les projets sollicitant des fonds DLAL FEAMPA.

Qui remplit cette grille ?

La grille de sélection est composée de trois tableaux distincts :

1. Critères éliminatoires
2. Critères de sélection du projet
3. Critères déterminant le taux de financement du projet

La cellule d'animation renseigne les critères éliminatoires et les critères déterminant le taux de financement. Cette analyse technique préalable permet de sélectionner les dossiers aptes à recevoir l'analyse des membres du Comité de sélection GALPA.

Seuls les projets éligibles aux fiches actions DLAL FEAMPA du GALPA Fécamp & Côte d'Albâtre seront proposés pour avis d'opportunité en Comité de sélection.

Les critères de sélection du projet sont quant à eux remplis par les membres du Comité de sélection GALPA.

Comment utiliser cette grille ?

Pour chaque projet, une grille préremplie sera distribuée aux membres en amont du Comité de sélection et servira de repère lors de l'audition du porteur de projet et pour la rédaction de l'avis d'opportunité.

1. Critères éliminatoires (préremplie par la cellule d'animation)	Oui	Non	Commentaires, réorientations
Le projet répond-il aux objectifs du DLAL FEAMPA ?			
Le projet répond-il aux objectifs de la stratégie locale ?			
Le projet a-t-il lieu sur le périmètre d'action du GALPA ?			

Il est impératif d'avoir un avis positif sur l'ensemble des critères.

2. Critères de sélection (à remplir par les membre du Comité de sélection)		Nombre de points			
		0	1	2	
Développement durable	Économique	Le projet est-il innovant sur le territoire ?	Non <input type="checkbox"/>	Oui, par l'amélioration d'une action déjà existante / le transfert d'une innovation en provenance d'un autre territoire <input type="checkbox"/>	Oui, par le développement d'une nouvelle action sans équivalence <input type="checkbox"/>
		Pourquoi ?			
	Le projet crée-t-il une valeur ajoutée ou de marge pour les professionnels ?	Non <input type="checkbox"/>	Nouveaux produits / nouveaux marchés géographiques <input type="checkbox"/>	Nouvelles activités <input type="checkbox"/>	
	Comment ?				
	Le projet permet-il le rayonnement de notre territoire et des activités de la filière ?	Non <input type="checkbox"/>	Uniquement au niveau communal ou intercommunal <input type="checkbox"/>	Au-delà du niveau intercommunal <input type="checkbox"/>	
	Lequel ?				

		0	1	2
Social	Le projet crée-t-il de l'emploi ?	Non <input type="checkbox"/>	Permet le maintien de l'emploi <input type="checkbox"/>	Créé de l'emploi <input type="checkbox"/>
	Combien ?			
	Le projet améliore-t-il l'image des filières et l'attractivité des métiers ?	Non <input type="checkbox"/>	Amélioration de l'image <input type="checkbox"/>	Attractivité forte de l'image <input type="checkbox"/>
	Comment ?			
Environnement	Le porteur de projet prend-il en compte des mesures contribuant à réduire l'impact sur les ressources environnementales et le changement climatique ?	Non <input type="checkbox"/>	Limite l'impact <input type="checkbox"/>	Réduit considérablement l'impact <input type="checkbox"/>
	Comment ?			
	Le projet intègre-t-il une dimension de sensibilisation aux enjeux environnementaux ?	Non <input type="checkbox"/>	Faible sensibilisation <input type="checkbox"/>	Partie intégrante du projet <input type="checkbox"/>
Laquelle ?				
Qualité du projet	Le projet est-il fédérateur sur le territoire ?	Non <input type="checkbox"/>	Implication des professionnels de la filière pêche et aquaculture <input type="checkbox"/>	Création de synergies et complémentarités avec les acteurs du territoire <input type="checkbox"/>
	Comment ?			
	Un plan de communication est-il envisagé par le porteur de projet ?	Non, aucune communication prévue <input type="checkbox"/>	Communication internet et vers les partenaires du projet <input type="checkbox"/>	Communication externe ou grand public <input type="checkbox"/>
	Lesquelles ?			
	Le porteur de projet a-t-il envisagé l'évolution de son projet ?	Non, aucune <input type="checkbox"/>	Perspective <input type="checkbox"/>	Perspective et pérennité du projet <input type="checkbox"/>
Laquelle ?				
TOTAL (NOTE)				/20

Note en dessous de 10 : projet rejeté	Note entre 10 et 12 : projet ajourné	Note au-dessus de 12 : projet accepté
---------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------

3. Critères taux de financement (préremplie par la cellule d'animation)	Oui	Non	Commentaires, réorientations
Le porteur de projet est-il qualifié Organisme de Droit Public ou une entreprise chargée de la gestion de Services d'Intérêt Économique Général (article 106, paragraphe 2, du traité) ?			
L'un des critères suivants est-il respecté : être d'intérêt collectif, avoir un bénéficiaire collectif, présenter des caractéristiques innovantes ou garantir un accès public à ses résultats ?			
Il est nécessaire d'avoir au moins un « Oui » pour prétendre à 80% d'intensité maximale d'aide publique.			
Intensité maximale d'aide publique			
50% (par défaut)			
80%			